

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU VAL SAINT-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE RACINE



Sont présents : M. François Boissonneault, maire  
M. Robert Chabot, conseiller  
M. Claude Baillargeon, conseiller  
M. Christian Beaudry, conseiller  
M. Michel Brien, conseiller  
M. Réjean Boutin, conseiller  
M. Adrien Steudler, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 octobre 2014 à 19 h, à la salle du conseil située au 136, Route 222, à Racine.**

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES :**

La séance ordinaire est ouverte à 19 h par M. François Boissonneault, maire de Racine.

Mme Mélisa Camiré, Directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

**2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

**3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2014;

**4 PREMIÈRE PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 minutes maximum) :**

**5 ADMINISTRATION :**

5.1 Adoption de la liste des comptes à payer au 25 septembre 2014;

5.2 Points d'information :

5.2.1 Présentation du plan des mesures d'urgence le 3 novembre prochain à 18 h;

5.2.2 Rappel – concours photo – 22 octobre 2014;

5.3 Rénovation de l'hôtel de ville;

**6 CORRESPONDANCE :**

6.1 Liste des correspondances;

**7 RÈGLEMENT :**

7.1 n/a

**8 RÉOLUTIONS :**

8.1 Monty Sylvestre – entente de service du 1er janvier au 31 décembre 2015;

8.2 Adhésion – Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (75 \$/par année);

8.3 Nomination au CCU – poste de président par intérim;

8.4 Invitation Oktoberfest du maire de Stoke;

8.5 Appui – Avenir de Solidarité rurale du Québec;

8.6 Renouvellement de l'adhésion - Maison de la famille Les Arbrisseaux (20 \$);

8.7 Suivi acquisition – bande de terrain – ch. J.-A. Bombardier;

8.8 Embauche d'un inspecteur des travaux publics;

8.9 Création d'un comité finances;

8.10 Motion de félicitations – Marie-Chantal et Jean-Paul Houde;

**9 QUESTIONS DIVERSES :**

**10 DEUXIÈME PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS  
(30 minutes maximum) :**

**11 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :**

2014-10-182

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour par Madame la Directrice générale et secrétaire-trésorière,

Il est proposé par M. Christian Beaudry, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le projet d'ordre du jour soit accepté tel que lu, en ajoutant le point suivant :

- 9.1 Demande de contribution financière – Les Rendez-vous de la relève en agriculture;
- 9.2 Nomination au comité des ressources humaines;
- 9.3 Réjean Boutin - remerciements.

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**

2014-10-183

**3.1. Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2014**

ATTENDU QUE tout un chacun des membres de ce conseil déclare et reconnaît avoir reçu et lu, avant ce jour, copie du procès-verbal des délibérations de la séance du conseil municipal tenue le 2 septembre 2014.

Il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la Directrice générale et secrétaire-trésorière soit et est, par la présente, exemptée de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 2 septembre 2014, et que le procès-verbal de la séance soit et il est accepté tel que rédigé.

**4. PREMIÈRE PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS  
(30 minutes maximum) :**

La période de questions débute à 19 h 06 et se termine à 19 h 10.

Les sujets d'un lieu pour consulter le nouveau rôle, le trottoir devant la nouvelle mairie et le délai pour apporter de nouvelles modifications au règlement de zonage ont été discutés.

**5. ADMINISTRATION :**

2014-10-184

**5.1. Adoption de la liste des comptes à payer au 25 septembre 2014**

Il est proposé par M. Claude Baillargeon, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la liste de comptes à payer d'une somme de cent soixante et un mille quatre cent trente-sept dollars et onze cents (161 437,11 \$), couvrant la période du 28 août au 25 septembre 2014, soit adoptée.

**5.2. Points d'information :**

**5.2.1 Présentation du plan des mesures d'urgence le 3 novembre prochain à 18 h**

La directrice générale invite la population à la présentation du plan des mesures d'urgence, le 3 novembre prochain à 18 h, à la salle du conseil au 136, route 222.

### **5.2.2 Rappel – concours photo – 22 octobre 2014;**

La Directrice générale rappelle que, compte tenu du nombre limité de photos reçues pour le concours photo Regards sur Racine, la municipalité a décidé de prolonger la date de réception jusqu'au 22 octobre 2014 à midi. Les photos seront utilisées pour les publications de la municipalité et le nouveau site Web de la municipalité, et des prix sont à gagner.

### **5.3. Rénovation de l'hôtel de ville**

La Directrice générale fait le point sur l'aménagement de l'hôtel de ville et sur les coûts des travaux.

## **6. CORRESPONDANCE :**

### **6.1. Liste des correspondances**

La liste des correspondances reçues au mois de septembre est remise aux membres du conseil.

## **7. RÈGLEMENT :**

### **7.1. n/a**

## **8. RÉOLUTIONS :**

2014-10-185

### **8.1. Monty Sylvestre – entente de service du 1er janvier au 31 décembre 2015**

CONSIDÉRANT QUE le cabinet d'avocats Monty Coulombe S.E.N.C. et le cabinet de notaires Sylvestre Lagacé s.e.n.c.r.l. joindront leurs expertises afin de former le cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015;

Il est proposé par M. Robert Chabot, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser les représentants de la municipalité à recourir aux services du cabinet Monty Sylvestre, conseillers juridiques inc., au besoin, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015 selon les termes de l'offre de service du 29 septembre 2014.

2014-10-186

### **8.2. Adhésion – Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (75 \$ /par année)**

CONSIDÉRANT QUE le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie a pour mission de contribuer au développement économique, social, culturel et communautaire de la région de l'Estrie, par la concertation, la planification et la coordination afin de favoriser l'épanouissement des personnes, des collectivités et des milieux;

CONSIDÉRANT QUE pour devenir membre du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie et bénéficier des nombreux avantages que ceux-ci offrent aux municipalités, il n'en coûte que 75 \$ par année;

À ces causes, il est proposé par M. Adrien Steudler, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil de la municipalité autorise la directrice générale, à renouveler l'adhésion auprès du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CRÉE);

Que le conseil autorise la somme de soixante-quinze dollars (75 \$) afin d'avoir accès

à tous les services disponibles;

Que le conseil mandate M. le conseiller Michel Brien, pour représenter la municipalité aux rencontres.

2014-10-187

### **8.3. Nomination au CCU – poste de président par intérim;**

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est composé de six (6) membres : soit deux (2) membres choisis parmi les membres du conseil et quatre (4) membres choisis parmi les résidents de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de mandater un président par intérim pour la période jusqu'au 31 décembre 2015;

CONSIDÉRANT le Règlement 243-03-2014 constituant le comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT les vastes expériences de travail de M. Guy Bossé;

À ces causes, il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De nommer M. Guy Bossé, à titre de président par intérim du comité consultatif d'urbanisme.

2014-10-188

### **8.4. Invitation Oktoberfest du maire de Stoke;**

CONSIDÉRANT QUE le préfet de la MRC du Val Saint-François est le maire de Stoke invite la municipalité à la quatrième édition de l'Oktoberfest du Maire de Stoke;

CONSIDÉRANT QUE l'activité se déroulera au centre communautaire de Stoke, le samedi 11 octobre 2014 à 18 h;

CONSIDÉRANT QUE les profits seront remis au Comité du 150<sup>e</sup> de la municipalité, au Cercle des fermières de Stoke ainsi que pour leurs installations sportives au parc 3R;

À ces causes, il est proposé par M. Claude Baillargeon, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que M. le maire François Boissonneault soit autorisé à représenter la municipalité à cette activité.

Que le conseil autorise la somme de cinquante dollars (50 \$) pour le souper.

2014-10-189

### **8.5. Appui – Avenir de Solidarité rurale du Québec;**

CONSIDÉRANT QUE Solidarité rurale du Québec est une coalition créée en 1991 pour assurer le suivi de la Déclaration du monde rural, et ayant pour mission de promouvoir la revitalisation et le développement du monde rural, de ses villages et de ses communautés, de manière à renverser le mouvement de déclin et de déstructuration des campagnes québécoises;

CONSIDÉRANT QUE Solidarité rurale a obtenu, en 1997, le mandat d'instance-conseil auprès du gouvernement du Québec en matière de ruralité, assorti de mandats spécifiques et d'une enveloppe budgétaire avenante;

CONSIDÉRANT QUE son impact a été indéniable sur les communautés rurales en ce qui concerne leur prise en charge comme

sur le Québec en général en ce qui concerne la compréhension des enjeux de la ruralité et des répercussions sur l'ensemble de la société;

CONSIDÉRANT QUE son action est toujours essentielle, particulièrement au moment où la Politique nationale de la ruralité, renouvelée pour 10 ans, soulève de nombreux et nouveaux défis;

CONSIDÉRANT QUE le contexte politique a mené à une suspension des discussions pour son renouvellement;

CONSIDÉRANT QUE la disponibilité des liquidités s'amenuise;

À ces causes, il est proposé par M. Robert Chabot, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que la municipalité de Racine demande au Gouvernement du Québec, par le biais du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire, monsieur Pierre Moreau, de formaliser le renouvellement d'instance-conseil de Solidarité rurale du Québec par la signature du protocole d'entente, assorti d'une enveloppe de 8,5 millions pour la période de la Politique nationale de la ruralité, à savoir 10 ans;

2014-10-190

#### **8.6. Renouvellement de l'adhésion - Maison de la famille Les Arbrisseaux (20 \$)**

CONSIDÉRANT QUE la Maison de la famille Les Arbrisseaux a pour mission d'accompagner et soutenir les familles à travers les différentes étapes de la vie familiale;

CONSIDÉRANT QUE les objectifs poursuivis par la Maison de la famille Les Arbrisseaux sont :

- d'offrir un lieu d'échange et de ressources à l'ensemble des membres de la famille;
- de favoriser l'entraide, la solidarité et les initiatives entre les familles de la MRC du Val Saint-François pour répondre à leurs besoins;
- de collaborer avec différentes organisations afin d'offrir des services et des activités coordonnés répondant aux besoins des familles de la MRC du Val Saint-François;
- de promouvoir l'importance de la famille au sein de la collectivité et sensibiliser la population et les différentes instances aux réalités familiales.

À ces causes, il est proposé par M. Adrien Steudler, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers

D'adhérer à titre de membre partenaire à la Maison de la famille Les Arbrisseaux au montant de vingt dollars (20 \$) pour l'année 2015.

2014-10-191

#### **8.7. Suivi acquisition – bande de terrain – ch. J.-A. Bombardier;**

CONSIDÉRANT QUE le comité Secteur de la communauté des riverains des trois lacs a rencontré les représentants du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs pour clarifier les besoins et les conditions quant à l'acquisition des bandes de terrain longeant le chemin J.-A. Bombardier;

CONSIDÉRANT l'objectif d'acquisition desdits lots par la municipalité de Racine aux fins de protection environnementale et de préservation de la qualité du Lac Brompton;

- CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire acquérir lesdits lots qui serviront à des fins d'installations septiques;
- CONSIDÉRANT la demande à titre de cession gratuite formulée à la direction régionale de l'Estrie du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN);
- CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité de demeurer propriétaire;
- CONSIDÉRANT QU' aucun terrain ne pourrait être vendu ou cédé ultérieurement à un tiers sans que la valeur marchande des terrains n'ait été payée au MERN;

À ces causes, il est proposé par M. Claude Baillargeon, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la municipalité acquiert la totalité des lots 3 856 898, 3 933 205, 3 933 204, 3 933 203, 3 934 052, 3 934 054 et 3 934 056 du cadastre du Québec;

Que la municipalité acquiert en totalité le lot 3 933 204 avec servitude de passages pour les besoins du Parc National du Mont-Orford;

Que la municipalité confirme que des frais d'administration, d'arpentage s'il y a lieu, de notaires et autres seront à sa charge;

D'autoriser M. le maire François Boissonneault et Mme la Directrice générale et secrétaire-trésorière Mélisa Camiré à signer tout documents en lien avec l'acquisition des bandes de terrain.

2014-10-192

#### **8.8. Embauche d'un inspecteur des travaux publics;**

À 19 h 32, l'ajournement est proposé à l'unanimité des membres du conseil. Les membres du conseil reviennent à la table du conseil à 19 h 52.

- CONSIDÉRANT la résolution no 2014-09-179 pour l'appel de candidatures au poste d'inspecteur des travaux publics;
- CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines a procédé à l'étude des curriculums vitae reçus;
- CONSIDÉRANT QUE des candidats ont été reçus en entrevue et un candidat est retenu pour le poste d'inspecteur des travaux publics, agraire et gardien d'enclos;
- CONSIDÉRANT les recommandations du comité des Ressources humaines;
- CONSIDÉRANT la réorientation de carrière du candidat;
- CONSIDÉRANT l'opportunité d'un comité de reclassement;
- CONSIDÉRANT la demande de subvention auprès du Ministère de l'emploi et solidarité sociale (MESS);

À ces causes, il est proposé par M. Réjean Boutin, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers

Que ce conseil engage M. Nicolas Lagueux avec une période de probation de six (6) mois à titre d'inspecteur des travaux publics, agraire et gardien d'enclos pour la municipalité de Racine.

Que la municipalité de Racine accepte la responsabilité du projet d'entente des

mesures de subvention salariale d'Emploi-Québec;

Que l'entrée en fonction du candidat au poste d'inspecteur des travaux publics devra être autorisée par les représentants du MESS;

Mme Mélisa Camiré, Directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée au nom de la Municipalité de Racine à signer tout document officiel concernant le projet, et ce, avec le gouvernement du Québec;

La municipalité de Racine s'engage par son représentant à couvrir tout coût dépassant la contribution allouée par le gouvernement du Québec dans l'éventualité où le projet soumis serait subventionné;

Que les conditions d'embauche de M. Lagueux seront en conformité avec son contrat de travail;

D'autoriser M. le maire François Boissonneault et Mme la Directrice générale et secrétaire-trésorière Mélisa Camiré à signer le contrat de travail selon les conditions en vigueur.

2014-10-193

### **8.9. Création d'un comité finances**

Il est proposé par M. Michel Brien, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers

Que la municipalité mandate M. le maire François Boissonneault, Messieurs les conseillers Christian Beaudry, Adrien Steudler, Claude Baillargeon et M. Robert Dion, citoyen et Mme Mélisa Camiré, directrice générale pour former le comité finances.

2014-10-194

### **8.10. Motion de félicitations – Marie-Chantal et Jean-Paul Houde;**

Il est proposé par M. Réjean Boutin, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers

Qu'une mention de félicitations est formulée à l'égard des citoyens, Mme Marie-Chantale et M. Jean-Paul Houde pour les distinctions Caseus reçues en tant qu'entrepreneurs dans l'industrie fromagère du Québec. Félicitations à Madame Marie-Chantal et M. Jean-Paul Houde vous êtes une fierté pour la municipalité !

## **9. QUESTIONS DIVERSES :**

2014-10-195

### **9.1. Demande de contribution financière – Les Rendez-vous de la relève en agriculture**

CONSIDÉRANT QUE les Rendez-vous de la relève en agriculture a sollicité la municipalité pour une participation financière afin de soutenir la 4e édition de leur événement;

CONSIDÉRANT QUE cet événement aura lieu le 4 novembre prochain au centre communautaire de Racine;

CONSIDÉRANT QUE cet événement est organisé en partenariat avec plusieurs établissements sur notre territoire soit la visite de cinq entreprises agricoles;

CONSIDÉRANT QUE la participation à cet événement permet, pour la relève, des rencontres significatives et des échanges traitant de la reprise ou du démarrage d'une entreprise agricole;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs ont choisi la municipalité de Racine pour la diversité de ses producteurs agricoles;

CONSIDÉRANT QUE cet événement regroupe près de 120 jeunes

participants de la relève agricole;

Il est proposé par M. Christian Beaudry, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers

Que la municipalité offre les locaux du centre communautaire gratuitement aux organisateurs des Rendez-vous de la relève en agriculture;

2014-10-196

Qu'après l'utilisation, les salles soient rangées.

## **9.2. Nomination au Comité ressources humaines**

Il est proposé par M. Christian Beaudry, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers

De nommer M. Robert Chabot au comité des Ressources humaines.

## **9.4 Réjean Boutin - remerciements**

M. le conseiller Réjean Boutin tient à souligner l'aide que de nombreux citoyens, confrères et membres du personnel municipal ont offert durant l'épreuve. Il souligne également que sa conjointe effectue un travail fantastique.

## **10. DEUXIÈME PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 minutes maximum)**

La période de questions débute à 19 h 58 et se termine à 20 h 11.

Les sujets des points 5.3, 8.7, les boîtes postales de la rue Fontaine, la mauvaise qualité du son à la nouvelle salle du conseil et une demande au comité finances de faire ressortir les statistiques, par personne, pour le service des loisirs ont été discutés.

2014-10-197

## **11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions ou de résolutions, le cas échéant

M. le conseiller Michel Brien propose la levée de la séance à 20 h 11.

---

M. François Boissonneault  
Maire

---

Mme Mélisa Camiré  
Directrice générale et secrétaire-trésorière